



## AUTOMNE 2024

### DANS CE NUMÉRO

• MOT DU MAIRE .....	2
• MOT DE LA DIRECTION .....	3
• NOUVELLES MUNICIPALES .....	4
• SERVICE DES INCENDIES .....	6
• VOIRIE .....	7
• CERCLE DE FERMIERES SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT .....	8
• BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE .....	9
• FADOQ .....	11
• ACTIVITÉS MUNICIPALES .....	12



## MOT DU MAIRE

MICHEL PELLETIER, MAIRE

---



Chères citoyennes et chers concitoyens,

Depuis mon arrivée à la mairie en mars 2023, il y a eu beaucoup d'action. L'événement le plus marquant a eu lieu le 10 août dernier, lorsque la tempête Debby a durement frappé notre municipalité. Cette nuit-là, sur le terrain aux côtés des pompiers, des policiers et du directeur des travaux publics, j'étais aux premières loges pour constater la force destructrice de cette tempête.

L'importance des dégâts causés par cette catastrophe implique que nous bénéficierons de l'aide gouvernementale pour les réparations. Ces dernières ont été réalisées rapidement en raison de l'urgence liée aux questions de sécurité.

En prévision de futures tempêtes similaires, les ponceaux endommagés ont été remplacés par des tuyaux de plus grand diamètre, capables d'accueillir un débit d'eau supérieur. Les réparations ont nécessité beaucoup de travail de la part de nos employés et sont désormais presque entièrement terminées. Le rang Trépanier, qui a nécessité les réparations les plus importantes, est à présent ouvert à la circulation. Il sera asphalté au printemps prochain pour éviter un affaissement prématuré.



Dégâts sur le rang Trépanier © MRC de Maskinongé

---

À mon arrivée à la municipalité, j'ai constaté plusieurs urgences à traiter, y compris un retard dans la reddition de comptes pour 2022 et 2023. Bien que nous ne soyons pas les plus en retard dans notre MRC, j'ai donné la priorité à cette tâche, qui est en cours et progresse bien.

Malgré ces défis, nous avons réussi à faire avancer des projets qui améliorent notre quotidien :

- Rénovation des salles de bain de la salle Lévis St-Yves ;
- Rénovation du local des fermières au sous-sol de la municipalité ;
- Correction des canalisations des égouts de la bâtisse municipale ;
- Mise aux normes du bâtiment municipal pour qu'il soit assurable ;
- Réduction de la vitesse sur nos routes pour accroître la sécurité des citoyens ;
- Obtention d'une importante subvention pour la bibliothèque ;
- Prolongement de l'aqueduc sur le rang Trépanier et Philibert, fournissant de l'eau à une douzaine de résidences dans un secteur où la qualité de l'eau des puits est très mauvaise (projet subventionné à 100 % par la TECQ)

Je me suis présenté comme maire pour servir notre communauté et améliorer notre cadre de vie à travers des actions concrètes, en fonction des besoins des citoyens. Je suis à l'écoute et déterminé à résoudre les problèmes.

Je suis particulièrement fier du prolongement subventionné à 100 % du réseau d'aqueduc sur les rangs Trépanier et Philibert. Cette initiative a permis d'apporter de l'eau à des citoyens qui l'attendaient depuis trop longtemps !

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, nous avons progressé grâce au travail et à l'engagement de ceux et celles qui souhaitent faire avancer notre municipalité. Que ce soient des élus, des bénévoles, des citoyens ou nos employés, c'est grâce à l'effort collectif et au travail d'équipe que nous avançons.

Nous avons d'autres projets en vue, notamment pour améliorer la sécurité sur nos routes. Beaucoup de citoyens craignent d'être heurtés par un véhicule et il est essentiel d'agir avant qu'un accident ne se produise !

Fournir de l'eau à ceux qui en ont besoin reste une priorité majeure. Ensemble, veillons à ce que notre municipalité continue d'évoluer dans la bonne direction.

Michel Pelletier, Maire

## MOT DE LA DIRECTION

**MAMOU KABA, DIRECTRICE GÉNÉRALE**

---

C'est avec un engagement sincère que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que directrice générale et greffière-trésorière de notre chère municipalité, Sainte-Angèle-de-Prémont. Notre communauté a fait face à des défis considérables, mais soyez assurés que je redouble d'efforts, avec mes collègues, pour combler le retard en matière de comptabilité et sur d'autres projets restés en suspens.

Je suis convaincue qu'avec votre soutien et votre collaboration, nous pouvons surmonter ces défis et construire un avenir prometteur pour Sainte-Angèle-de-Prémont. Ensemble, faisons de nos ambitions une réalité concrète.

Merci pour votre attention et votre engagement envers notre belle municipalité.

Mamou Kaba, directrice générale et greffière-trésorière

## NOUVELLES MUNICIPALES

### INVESTISSEMENTS DE LA MRC DANS LES INFRASTRUCTURES DE LA MUNICIPALITÉ

---

Nous avons le plaisir de vous informer que la MRC de Maskinonge a récemment annoncé des investissements significatifs dans les infrastructures municipales, totalisant près de 17 millions de dollars. Ces fonds seront répartis entre 17 municipalités, dont Sainte-Angèle-de-Prémont, pour améliorer et moderniser nos infrastructures.

Les projets incluent des travaux sur les routes, l'eau potable, les systèmes d'égouts et d'autres installations essentielles qui visent à renforcer la qualité de vie de nos citoyens. Le montant accordé à notre municipalité est de 637 773 \$.

Ces investissements sont une excellente nouvelle pour notre communauté, car ils témoignent d'un engagement fort envers le développement durable et l'amélioration de nos services publics. Grâce à cette initiative, nous serons mieux équipés pour répondre aux défis actuels et futurs.

### À PROPOS DE LA SUBVENTION DE 100 000 \$ POUR NOTRE BIBLIOTHÈQUE

---

La Municipalité a obtenu au printemps dernier le montant maximal d'une subvention de 100 000 \$ pour un projet de vitalisation de deux ans pour la bibliothèque municipale.

Grace à cette subvention, une coordonnatrice allumée et dynamique a pu être engagée et les heures d'ouverture de la bibliothèque sont passées de 3 heures à 28 heures par semaine et de nombreuses activités culturelles y sont maintenant organisées.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies et qui ont travaillé directement à la réalisation de ce projet :

- Mme Jacinthe Campagna (ancienne Directrice Générale)
- Mme Mireille Côté (Bénévole bibliothèque)
- Mme Diane Lessard (Bénévole bibliothèque)
- Mme Martine Perrin (Réseau Biblio CQLM)
- Mme Mamou Kaba (Directrice Générale)
- M Michel Pelletier (Maire)

Le projet « **Bibliothèque levier de vitalisation !** » a connu un parcours tumultueux et est passé entre plusieurs mains avant d'être déposé à la MRC. Pour ma part, je me suis assuré que le projet ne tombe pas en cours de route en le portant et le défendant jusqu'à son aboutissement.

J'invite maintenant la population à en profiter, à découvrir ou redécouvrir sa bibliothèque et les nombreuses activités pour tous les âges qui y sont proposées.

Martin Harvey, Conseiller Municipal répondant pour la Bibliothèque  
et membre du comité de vitalisation

# NOUVELLES MUNICIPALES

## REMERCIEMENTS - VILLAGE EN FÊTE 2024

Au nom de la municipalité, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux bénévoles et commanditaires de l'événement pour leur soutien inestimable lors du Village en fête, qui s'est tenu le 10 août. Merci d'avoir fait de cette journée un moment spécial pour tous les participants. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des citoyens aussi engagés et des partenaires aussi précieux.

### Nos commanditaires:



### Le comité organisateur:

- Sylvie Bernard
- Evelyne Caya-Pelletier
- Denis Bergeron
- Regent Michaud
- Sonia Bellemare
- Louis Grenier
- Martin Harvey
- Michel Pelletier

## NOUVELLES MUNICIPALES

### PERSÉVÉRENCE SCOLAIRE

---

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scolaire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

Un certificat honorifique accompagné d'un chèque au montant de 200,00\$ seront remis aux personnes qui se seront qualifiées. Cette remise aura lieu lors du village en fête ou à un autre moment dans l'année.

Critères d'admissibilité:

- Être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;
- Déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre) au bureau municipal;
- Déposer le certificat, l'attestation ou l'équivalent émis par le ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée.

### VACCINATION CONTRE LES VIRUS RESPIRATOIRES

---

Le CIUSSS MCQ informe la population qu'une brigade de vaccination se déplacera dans la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont le mercredi 27 novembre 2024 afin de permettre aux citoyens de la région de se faire vacciner gratuitement contre les virus respiratoires.

Cette clinique de vaccination est sans rendez-vous.

Vous n'avez qu'à vous présenter au bureau municipal (salle Lévis St-Yves) entre 10h et 16h.

## SERVICE DES INCENDIES

### CHANGEMENT D'HEURE

---

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 2 au 3 novembre 2024 au Québec. À 2h du matin, nous reculerons l'heure pour revenir à l'heure normale de l'Est et ainsi gagner une heure de sommeil. C'est aussi l'occasion idéale de remplacer les piles de vos détecteurs de fumée.

### PERMIS DE BRÛLAGE

---

Toute personne souhaitant brûler des branches, des résidus de bois ou de végétation doit obtenir un permis de brûlage. Le propriétaire est tenu de suivre les instructions indiquées sur ce permis en tout temps. La responsabilité de l'allumage du feu incombe à l'individu. Aucun permis ne sera délivré pour la combustion de pneus, de plastiques, de produits en vinyle, de produits pétroliers, de fibres de verre, etc.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le directeur du services des incendies, Denis Bergeron au 819 996-0216.

## VOIRIE

### STATIONNEMENT DE NUIT

Du **25 novembre au 15 avril**, le stationnement est formellement interdit pendant la nuit dans les rues de la municipalité. Cette interdiction s'applique de minuit à 7h00.

### BAC À COMPOST

La collecte des matières compostables aura lieu toutes les deux semaines à partir du **11 novembre** prochain.

### VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Toute fosse septique doit être vidangée, au minimum, selon la fréquence suivante :

- Une fois tous les deux (2) ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon permanente ;
- Une fois tous les quatre (4) ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon saisonnière.

Le propriétaire d'un bâtiment situé sur le territoire de la Municipalité doit transmettre, le plus tôt possible, **une copie de la facture** attestant que la vidange de la fosse septique a été effectuée.

### ORDURES - RÉCUPÉRATION

Nous tenons à rappeler que les poubelles et les bacs de récupération situés dans la cour de la municipalité sont réservés exclusivement aux résidents du Domaine Michaud.

Nous avons mis en place un système de caméras de surveillance et avons constaté que des personnes extérieures au Domaine Michaud utilisent ces installations pour déposer leurs déchets et leur recyclage.

Nous vous remercions de votre collaboration pour le respect de cette règle et le maintien de la propreté de notre communauté.



## ENTRETIEN DE L'ÉTAT DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont rappelle à tous qu'il est de la responsabilité de chacun de maintenir nos routes sécuritaires, tant par notre conduite que par nos habitudes de vie. Les pluies d'automne peuvent entraîner l'accumulation de boue sur les roues des véhicules, notamment lors de sorties des sentiers de randonnée ou des champs cultivés.

Nous appelons donc nos citoyens à veiller à ce que la chaussée reste, autant que possible, exempte de débris. Bien que nous comprenions que cela puisse être difficile en pleine saison des récoltes, il est important de garder nos routes propres pour éviter qu'elles ne deviennent glissantes et dangereuses pour les automobilistes.

Nous vous remercions de bien vouloir retirer la terre et les débris de la voie publique à la fin de votre journée de travail, ou de nettoyer les pneus de vos véhicules après avoir circulé sur des sentiers boueux.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre compréhension.



## CERCLE DE FERMIERES STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

### BIENVENUE À TOUTES!

Vous voulez en savoir plus sur la broderie, le tricot, le crochet, le tissage, la couture et autres activités intéressantes ?

Vous cherchez à partager des connaissances, participer à des œuvres caritatives ou tout simplement vous lier de nouvelles amitiés et échanger des idées ?

Alors, devenez membre du Cercle de Fermière Sainte-Angèle-de-Prémont et joignez-vous à une équipe dynamique et stimulante !

Nous vous attendons et serons très heureuses de vous compter parmi nous. Pour adhérer à notre Cercle, il en coûte 35 \$ par année. En plus d'avoir accès à nos activités et installations, autant à Ste-Angèle qu'à St-Paulin, vous recevrez la revue l'Actuelle, cinq fois par année.

#### Pour plus d'information

Veuillez contacter Sylvie Bernard au 819 268-2303



### MARCHÉ DE NOËL

Le Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont vous invite à son Marché de Noël, **dimanche le 24 novembre de 10 h à 16 h à la Salle Lévis-St-Yves** de l'édifice municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont.

En plus du Cercle, plusieurs autres exposants vous offriront leurs produits.

Voilà une belle occasion de vous procurer vos cadeaux de Noël !

### DÎNER DE NOËL DES MEMBRES

Les membres du Cercle sont invités à un dîner de Noël le vendredi 13 décembre à 11h00, à la Salle des Loisirs de Sainte-Angèle-de-Prémont. Joignez-vous à nous pour une célébration joyeuse et conviviale !

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## HORAIRE AUTOMNE-HIVER

Depuis le 1er septembre dernier, la bibliothèque propose de nouvelles heures d'ouverture à ses membres. La fermeture se fait plus tard les jeudis et de la disponibilité est maintenant offerte sur l'heure du lunch!

Il est aussi à noter que la bibliothèque sera fermée pendant les jours fériés et en cas de tempête de neige. Nous annoncerons ces fermetures sur notre page Facebook.

De plus, la bibliothèque pourra être ouverte en dehors de ses heures habituelles lors de certaines activités. Suivez notre programmation pour obtenir plus de détails.

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	8h00 à 12h00 et 12h30 à 17h30
Mercredi	8h00 à 12h00 et 12h30 à 20h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 12h30 à 17h30
Vendredi	Fermé
Samedi	10h00 à 12h00 (3 <sup>e</sup> samedi du mois)

## SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Restez informés en tout temps de nos nouveautés, de nos activités et de nos suggestions de lecture en vous abonnant à notre page Facebook!

De plus, des conseils et des astuces sur les différentes ressources numériques sont régulièrement mis à votre disposition afin de vous permettre une expérience optimale des services qui vous sont offerts gratuitement.

<https://www.facebook.com/biblioSteAngeledePremont/>



## PARTENARIAT AVEC LA FADOQ

La bibliothèque est fière d'annoncer sa collaboration prochaine avec la FADOQ pour proposer des activités enrichissantes à l'intention de tous les membres de la FADOQ. Ensemble, nous créerons des événements variés qui stimuleront la créativité et favoriseront l'échange entre les participants. Restez à l'affût pour découvrir le calendrier de ces activités passionnantes !

## À VENIR À VOTRE BIBLIOTHÈQUE



### MARDIS BRICO

Du 1er octobre au 17 décembre - 16h00 à 17h00

Des ateliers de bricolage gratuits sont offerts aux jeunes TOUS LES MARDIS de 16 h à 17 h. Une belle occasion de s'amuser de façon créative après l'école! Aucune inscription requise.

Votre enfant revient de l'école un peu après 16h00? Pas de problème! Venez nous rejoindre dès que vous êtes prêts!



### EXPOSITION DE PEINTURE OEUVRES DE MADAME AGATHE PELLETIER

Tout le mois de novembre

Venez découvrir les œuvres de Mme Agathe Pelletier, artiste talentueuse de Ste-Angèle-de-Prémont. Plusieurs toiles seront exposées tout le mois de novembre à la bibliothèque.



### INITIATION À L'AROMATHÉRAPIE

Vendredi 15 novembre 10h00 et 13h00

Gratuit - Places limités

Découvrez le pouvoir des huiles essentielles lors de l'atelier d'initiation à l'aromathérapie! Explorez les bienfaits des plantes et apprenez à utiliser les huiles essentielles pour votre bien-être au quotidien.

Inscription: [biblio@sainte-angele.ca](mailto:biblio@sainte-angele.ca) • 819 268-5526 poste 2607



### JEAN DESHAIES, MAGICIEN DE L'HUMOUR

Samedi 30 novembre 11h00 et 13h30

Gratuit - Places limités - Réservez dès maintenant!

Petits et grands sont invités à venir s'amuser en compagnie du magicien de l'humour Jean Deshaies. Apprenez des tours de magie simples réalisés avec des objets de la vie courante.

Inscription: [biblio@sainte-angele.ca](mailto:biblio@sainte-angele.ca) • 819 268-5526 poste 2607

# FADOQ

## POURQUOI ÊTRE MEMBRE FADOQ?

- Pour profiter de près de 1 000 rabais et privilèges taillés sur mesure selon les goûts et les besoins des 50+;
- Pour conserver un mode de vie actif en bénéficiant d'une panoplie d'activités sportives, récréatives et culturelles;
- Pour nous aider à mieux défendre les droits collectifs des 50+ et contribuer à notre cause : la qualité de vie;
- Pour recevoir le magazine Virage 4 fois par année;
- Et bien plus encore!

### Pour plus d'information

Veillez contacter Louis Grenier au 819 268-6218

## ACTIVITÉS À VENIR À LA SALLE LÉVIS ST-YVES DE SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

### TOUS LES MARDIS À 13H00

---

- Jeux de cartes
- Scrabble
- Jeu de dames géantes
- Jeu de tours géantes sur plancher

### DEUXIÈME SAMEDI DU MOIS

---

Danse de 19h15 à 22h30

### 1ER NOVEMBRE À 17H00

---

Activités au profit du Noël du Coeur

- Souper spaghetti suivi du bingo
- Coût 18,00\$

### SAMEDI 14 DÉCEMBRE

---

Souper de Noël suivi d'une soirée dansante

## ACTIVITÉS MUNICIPALES

### LA ROUTE DES BONBONS

---

Nous invitons une fois de plus les habitants de Prémont à s'inscrire à la **Route des bonbons**, qui se déroulera le **dimanche 27 octobre de 15h00 à 17h30**.

Pour ajouter votre adresse à la liste, veuillez contacter la bibliothèque municipale au 819 268-5526, poste 2607, **au plus tard le 22 octobre**. Cette liste sera remise à la caserne des pompiers, qui servira de premier arrêt sucré.

Un tirage au sort sera effectué pour deux prix de participation réservés aux résidences inscrites et deux autres pour les enfants. Merci d'avance pour votre participation !

### GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2024

---

La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont est fière de s'associer au mouvement de solidarité envers les tout-petits du Québec et de marquer son engagement durant la Grande semaine des tout-petits, qui se déroulera du 18 au 24 novembre prochain. Diverses activités seront proposées. Le calendrier des événements sera bientôt disponible au bureau municipal, à la bibliothèque et sur les réseaux sociaux.

### NOËL DU COEUR

---

#### BONS D'ACHAT

Les personnes souhaitant obtenir un bon d'achat pour le Noël du Cœur de Sainte-Angèle-de-Prémont sont invitées à contacter Mme Lucille Provençal au 819 268-2084 avant le 19 novembre 2024.

Un rappel sera fait pour remplir les formulaires à la salle des Loisirs le samedi 23 novembre prochain. Nous vous prions d'apporter vos cartes d'assurance maladie, de sécurité du revenu, ainsi que toutes factures ou documents nécessaires. Des informations supplémentaires vous seront fournies lors de l'appel. La distribution des bons d'achat aura lieu le mercredi 18 décembre prochain.

#### COLLECTE DE DENRÉES

Une boîte de collecte pour les denrées non périssables sera installée à la bibliothèque municipale dès le 1er novembre. Vos dons seront grandement appréciés. Merci de votre générosité !

#### TÉLÉTHON DU 29 NOVEMBRE 2024

Nous demandons aux paroissiens d'allumer leurs lumières à l'extérieur pour aider les bénévoles lors du téléthon du vendredi 29 novembre. Nous vous remercions pour votre soutien !

### LETTRES AU PÈRE NOËL

---

Bien que l'automne soit à peine entamé, le bureau de poste du Père Noël au Pôle Nord se prépare déjà avec enthousiasme pour l'effervescence du Programme de lettres au Père Noël cette année ! Pour que tous les enfants puissent recevoir une réponse avant Noël, nous les invitons avec joie à venir déposer leur lettre à la bibliothèque municipale avant le 5 décembre. Que la magie des fêtes commence !

Voici l'adresse du Père Noël: Père Noël  
Pôle Nord  
H0H 0H0